

SEANCE du 20 mai 2026

N° 2026_05_08

Objet : Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes coordonné par la Ville de Pontault-Combault.

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 2113-6 et L. 2113-7 ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1414-2 et L. 1414-3 relatifs à la composition de la commission d'appel d'offres d'un groupement de commandes ;

VU la convention constitutive du groupement de commandes relatif aux marchés de fournitures, de services et de travaux, et notamment son article 9 ;

VU la note de synthèse n°6 du 20 mai 2026 relative à l'installation de la commission d'appel d'offres propre au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'élection de ses membres ;

VU la note de synthèse n°7 du 20 mai 2026 relative à l'adhésion du CCAS au groupement de commandes dont la Ville de Pontault-Combault est le coordonnateur ;

VU la note de synthèse n°8 du 20 mai 2026 relative à la nomination des représentants à la commission d'appel d'offre du groupement de commande ;

CONSIDERANT que la Ville de Pontault-Combault a constitué un groupement de commandes pour la passation de marchés publics de fournitures, de services et de travaux, dont elle assure la coordination ;

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 1414-3 du Code général des collectivités territoriales, le groupement étant composé en majorité de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux, il y a lieu d'instituer une Commission d'Appel d'Offres (CAO) spécifique pour ledit groupement ;

CONSIDERANT que l'article 9 de la convention constitutive prévoit que chaque membre disposant d'une commission d'appel d'offres élise, en son sein, un représentant titulaire et un représentant suppléant ;

CONSIDERANT que ces représentants doivent être impérativement choisis parmi les membres titulaires de la commission d'appel d'offres propre à chaque établissement membre ;

Le Conseil d'Administration,
après en avoir délibéré à l'unanimité,

→ **DESIGNE** ses représentants devant siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, comme suit :

- **Membre titulaire** : Mme LA SPINA Paolina
- **Membre suppléant** : Mme PIOT Sophie

Acte rendu exécutoire

Après envoi en Préfecture

Le : 21 mai 2026

Et publication ou notification
21 mai 2026

Du :

Pour extrait certifié conforme
Fait à Pontault-Combault, 21 mai 2026



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE PONTAULT-COMBAULT' around the top edge, 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE' in the center, and a small star at the bottom. Below the stamp, the text 'Le Maire, Président du CCAS' is printed.



Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration du CCAS de Pontault-Combault

Séance du 20 mai 2026

Arrondissement de Torcy

**Canton de Pontault-
Combault**

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Excusés : 3

Non excusé : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt mai à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de Pontault-Combault, dûment convoqué le sept mai deux mille vingt-six, s'est réuni, à la direction des solidarités, sis 79 avenue de la République, sous la présidence monsieur Gilles Bord, Président du CCAS.

PRÉSENTS :

M. Bord, Mme Piot, Mme Venturini, Mme La Spina, Mme Belhouz et Mme Fillon - membres élus

Mme Laroui, M. Rodrigues, M. Veyre et M. Roussel - membres nommés

EXCUSE(S) :

M. Ambrosini, Mme David et Mme Pattier

**ABSENT(S) NON
EXCUSE(S) :**

PROCURATIONS :

M. Ambrosini

A Mme Piot

**SECRÉTAIRE DE
SÉANCE :**

M. Nicolas Loquet en collaboration de Mme Ageorges Christelle